

La FAFPT, l'Union départementale Ardéchoise et l'Union Départementale de la Drôme s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Les syndicats FAFPT sont des syndicats professionnels spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale qui défendent les valeurs suivantes :

- ♦ Apolitisme
- ♦ Autonomie
- ♦ Indépendance
- ♦ Accompagnement des agents :
Veille professionnelle, via des réseaux métiers...
- ♦ IFS Institut de formation National FAFPT agréé

**Ils défendent le service public
et les agents qui le font vivre
dans le cadre d'un dialogue constructif !**

En cela, ils accompagnent localement les agents dans leur vie professionnelle.

Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), la FAFPT propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents.

Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée. A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par l'IFS, l'Union Départementale Ardèche, l'Union Départementale Drôme de la FAFPT pour répondre aux sollicitations de nos collègues.

Thierry FRICK Tél. 07 71 87 62 70

Alain VELAY Tél. 06 77 27 11 60

fafpt.mairiemontelimar@gmail.com—fafpt26@gmail.com

<https://www.facebook.com/Fafpt26/>

FA FPT Drôme 17 Bd De gaulle 26200 MONTELMAR



FORMATION

**L'entretien professionnel,
un temps privilégié
de concertation et de projection !**

Jeudi 4 décembre 2025

Maison des services publics - salle 404 nord

MONTELMAR 26200

**« Vous former pour vous permet de monter
en compétence et d'être plus efficace :
c'est un investissement ! »**

Session de formation syndicale

ouverte à tous les agents

Inscriptions avant le 28 octobre 2025

(Places limitées)

N° d'agrément - 2025 IFS / FA-FPT

L'Union départementale de la Drôme , en partenariat avec l'Union Départementale Ardéchoise de la FA-FPT, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FAFPT, vous proposent une journée de formation syndicale gratuite.

Cette journée a été construite pour mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et pour répondre aux questions que les agents se posent. Nous aborderons également la position de l'encadrant qui fait passer les entretiens.

Jeudi 4 décembre de 9h à 17h00

**Journée animée par Thierry Frick & Christine Blachère
formateurs nationaux IFS**

Accueil à partir de 8h30,
café offert par la FA-FPT Drôme.

Cette journée est proposée à tous les agents titulaires et contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par la loi.

Pour y participer, vous devez envoyer votre demande ci-après à votre collectivité **avant le 28 octobre.**

L'entretien professionnel

Ce moment partagé avec votre hiérarchie, souvent subi, peut devenir un vrai outil de pilotage de votre évolution professionnelle et de votre carrière.

- ◇ Temps de préparation
- ◇ Contenu
- ◇ Déroulement
- ◇ Quels enjeux ?
- ◇ Que faire en cas de désaccord

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail FAFPT MONTELIMAR :
fafpt.mairiemontelimar@gmail.com

Ou par courrier à FAFPT 17 Bd De gaulle 26200 MONTELIMAR

Avant le 28 octobre 2025

Nom.....

Prénom.....

Adresse personnelle.....

.....

Tél.Mail.....

Collectivité ou Etablissement public

.....

☐ Contractuel ☐ Stagiaire /Titulaire - Catégorie C ☐ B ☐ A ☐

Grade.....

☐ Adhérent FAFPT 26 ☐ Adhérent FAFPT autre ☐ Non adhérent

Je souhaite participer à la session de formation de la FAFPT—Union Départementale Ardéchoise / Union Départementale Drôme le 4 décembre prochain.

Dès mon inscription, j'ai noté que je recevrai un document à remettre à mon service ressources humaines **au plus tard le 28 octobre**, soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale auprès de mon service RH.

Ce document tiendra lieu de convocation si la formation est acceptée par votre collectivité.

Je participerai aux repas suivants :

=> **jeudi midi** :

☐ Je prévois de participer au déjeuner au restaurant / traiteur (à ma charge)

☐ Je pense à apporter mes derniers entretiens professionnels, de quoi noter, du papier et des stylos ...